

COMMENT DÉPASSER LES BARRIÈRES CULTURELLES ?

Les barrières d'ordre culturel (langue, culture managériale, manière de faire des affaires) peuvent être amoindries, mais il s'agit d'un travail continu, non d'une action ponctuelle.



Il faut **sensibiliser et former aux différences culturelles**. Cela peut se faire par le biais de formations (comme celles réalisées par l'Euroinstitut de Kehl sur la frontière franco-germano-suisse par exemple), ou de publications.



Il est nécessaire de **renforcer les compétences linguistiques**, au niveau des acteurs institutionnels, mais aussi des acteurs économiques et des travailleurs.

EXEMPLES :

La «**Stratégie France**» du Land de Sarre a l'objectif ambitieux de faire de cette région un espace plurilingue à part entière d'ici à 2043 et de former tous les Sarrois au français. L'intérêt de cette stratégie est notamment de profiter pleinement des opportunités de coopération économique avec la France et de la position à l'interface entre deux des plus grands marchés de l'Union Européenne.
<http://www.saarland.de/110783.htm>

Les membres de la **Conférence du Rhin Supérieur** ont signé en juin 2013 une Charte pour le plurilinguisme du Rhin Supérieur. Celle-ci fait des préconisations pour l'enseignement linguistique depuis la maternelle jusqu'au lycée et le CFA. Par ailleurs, elle fait des recommandations sur la formation des enseignants et le financement de cette politique de plurilinguisme.

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/education-et-formation/apercu/actualite/items/charte-pour-la-promotion-du-plurilinguisme.html>

